

Fléac



Février 2008 - N° 188

Contact



Journal municipal d'informations et de liaison - Mairie de Fléac : 05 45 91 04 57
E.mail : mairiefleac@wanadoo.fr - Site Internet : www.fleac.fr

*Promenade
en forêt
à Pête-
Levrette*



VŒUX DU MAIRE



présentés aux employés communaux et au conseil municipal

*Mesdames, Messieurs,
Chers Collègues, Chers amis,*

En vous souhaitant la bienvenue, le Conseil Municipal et moi-même sommes très heureux de vous accueillir ici, et de vous offrir nos meilleurs vœux de bonheur, de joie, de prospérité à vous tous actifs, retraités ainsi qu'à vos familles.

Voilà, comme vous le savez, c'est la dernière fois que j'ai le plaisir de m'adresser à vous. En effet au mois de mars prochain une nouvelle équipe sera mise en place, et un nouveau maire sera élu. C'est logique, c'est la vie !

En ce qui me concerne, c'est l'aboutissement d'une longue carrière au service de ma commune. 43 ans de vie municipale émaillée de joies, de satisfactions et aussi de peine.

Joies et satisfactions d'avoir contribué à la transformation de Fléac, mais aussi la peine d'avoir perdu des proches collaborateurs.

Je ne m'attarde pas sur le bilan de toutes ces années; je l'espère positif.

Fléac, petite commune rurale de 1350 habitants, dépasse les 3500 aujourd'hui, et figure parmi les grosses collectivités du département avec un niveau d'équipements que beaucoup nous envient.

Le rôle des élus a été de maîtriser cette évolution et de l'accompagner en créant des équipements nouveaux et nécessaires – sportifs, scolaires ou culturels. Mais ces réalisations ne sont pas le fait d'un seul homme, c'est tout le travail d'une équipe. A l'heure de mon départ, je voudrais remercier tous ceux qui m'ont soutenu, aidé, conseillé pendant toute cette longue période de vie municipale. Imaginez un peu la responsabilité qui était la mienne de mener à bien cette «entreprise».

Je voudrais évoquer en particulier ceux qui ont joué un rôle important durant ce long parcours.

Je pense à Mme Bagouet, puis à Mme Zabala dans le domaine scolaire, à Georges Lastère pour la mise en place d'un service technique compétent, à notre fidèle ami Jacques Favreau, aujourd'hui disparu, pour son implication importante dans tous les projets. Merci à tous les anciens qui ont contribué à faire de Fléac ce qu'il est aujourd'hui.

Et maintenant je m'adresse à mon dernier conseil municipal. Pendant ce dernier mandat, les choses aussi ont évolué. Les projets que nous avions prévus de faire se sont réalisés. Merci à vous tous, chers collègues sans votre aide nous ne serions pas arrivés à ce résultat.

Je n'oublie pas et je remercie l'ensemble du personnel communal dans tous les domaines : écoles, cuisine, mairie, technique ou foyer résidence. Un grand merci à Françoise qui depuis 18 ans veille sur le bon déroulement administratif, et assure la responsabilité de l'encadrement. Je m'adresse aussi aux dirigeants d'associations qui bénévolement en assurent l'animation; grâce à eux Fléac n'est pas devenu une commune dortoir. Merci à vous tous.

VŒUX DU MAIRE (SUITE)

2007 a vu la cessation d'activité de Guy Bossy et de Solange Cedat, nous leur souhaitons une longue et paisible retraite.

Bienvenue à Nathalie Leroy recrutée pour remplacer Solange Cedat ainsi qu'Arnaud Périllaud embauché pour remplacer Guy Bossy. Bienvenue également à Christophe Chevaillier qui à partir du 1^{er} mars sera affecté aux espaces verts.



Château de Fléac :
Jean Dumergue présente ses vœux
devant le personnel communal.

Ma mission se termine, ce n'est plus à moi de prévoir l'avenir de Fléac. Les nouveaux élus auront à leur tour une lourde charge. Diriger une commune est une énorme responsabilité. Je souhaite qu'ils aiment leur village comme nous l'avons tous aimé avant eux.

Durant ces 40 années, j'ai toujours essayé d'éviter toute discussion de politique politicienne au sein du conseil. J'ai toujours respecté les idées des uns et des autres, qu'ils soient de droite ou de gauche, autour de la table du conseil, seul doit prévaloir l'intérêt de la commune et le bien être de ses habitants.

En mettant un terme à ma vie publique, je vais enfin pouvoir vivre en paix auprès de ma famille, et entreprendre d'autres activités que je n'ai pu réaliser par manque de temps.

Je pars avec la satisfaction d'avoir bien accompli mon devoir de maire. J'espère de tout cœur que mon successeur réussira à son tour.

Bonne chance à la nouvelle équipe

Vive notre cher Fléac

Jean Dumergue

ELECTIONS : PIÈCE D'IDENTITÉ OBLIGATOIRE

Les nouvelles dispositions du code électoral concernent notre commune à partir du prochain scrutin électoral. L'arrêté du 19 décembre 2007 s'applique aux communes de plus de 3 500 habitants et impose une **justification d'identité au moment du vote**.

Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R. 60 du code électoral sont les suivants :

1° Carte nationale d'identité ;

2° Passeport ;

3° Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;

4° Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État ;

5° Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ;

6° Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ;

7° Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie ;

8° Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;

9° Permis de conduire ;

10° Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'État ;

11° Livret ou carnet de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969 ;

12° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en

application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale ;

13° Attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de trois mois par une commune et comportant une photographie d'identité du demandeur authentifiée par un cachet de la commune.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

N'oubliez pas, pour voter les 9 et 16 mars prochain, munissez-vous obligatoirement d'une pièce d'identité ainsi que de votre carte d'électeur..

AU FIL DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 13 décembre 2007. Il a adopté les décisions suivantes :

■ Demande de garantie d'emprunt de Logélia à la Commune :

L'Office Départemental HLM «Logélia» sollicite la Commune de Fléac pour garantir un prêt qu'il doit contracter pour transformer un local en logement collectif PLUS à usage collectif. Il s'agit de la réhabilitation d'un appartement vacant aux HLM, Bat B, rue des Petits Prés. Le montant du prêt est de 25 501 €. La garantie du prêt apportée par le Département est de 75 %. La commune accepte d'apporter sa garantie sur les 25 % restant, soit à hauteur de 6 375,25 €.

■ Contrat Enfance Jeunesse – Avenant au contrat relatif à la Petite Enfance :

Rappels: Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) conclu avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) le 1^{er} novembre 2006, pour une durée de quatre ans, jusqu'au 31 décembre 2010 ne comporte actuellement que le volet jeunesse concernant les activités de centre de loisirs 6/16 ans, d'accueil de jeunes, d'amélioration du temps périscolaire primaire, du poste de coordinateur.

Afin d'intégrer les activités du secteur enfance correspondant à l'ancien Contrat Enfance (centre de loisirs 3/6 ans, animation périscolaire maternelle, halte garderie et crèche intercommunale), la commune accepte cet avenant, qui doit être signé sur 2007, pour une prise en charge financière par la CAF.

■ Versement anticipé de la cotisation 2008 au SIVU (Crèche Familiale) :

Afin d'éviter des problèmes de trésorerie, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la Crèche Familiale demande aux communes de bien vouloir anticiper le versement d'une partie de la cotisation syndicale comme chaque année.

Par délibération du 25/01/2006, le conseil municipal a accepté de verser la cotisation syndicale annuelle en 4 fois comme suit : 3 versements de 25 % du Réalisé (N-1) en Février (N), Avril (N) et Juillet (N), puis le solde en Octobre (N).

En 2007, la cotisation globale de la Commune au SIVU était de 91 827,37 € pour 40 enfants.

Le conseil accepte de verser un premier acompte en Février de 25 % de 91 827,37 € soit 22 956,84 €.

■ Adhésion de la Commune au CDAS à partir de 2008 :

La loi N°2007-209, du 19 février 2007, oblige les collectivités à déterminer un type d'action sociale et engager un montant pour la réalisation d'actions en faveur du personnel.

Il est possible d'adhérer au Comité Départemental d'Action Sociale pour 2008. Cette association créée en 1985, dont le siège se trouve dans les locaux du Centre de Gestion, se revendique de proximité pour proposer des prestations aux agents et également leur venir rapidement en aide en cas de difficultés financières.

En 2007, 31 agents de Fléac, sur 37, adhèrent à cette association. Désormais, il est interdit de demander aux agents le paiement d'une cotisation. C'est la collectivité qui doit prendre en charge la cotisation.

Le CDAS n'a pas encore déterminé avec précision sa cotisation pour 2008, mais il semble qu'elle représentera 0,5 % de la masse salariale, soit environ 3 500 €, à budgétiser au B.P. 2008.

Le conseil décide d'adhérer au CDAS, à partir de 2008 et de prévoir les crédits nécessaires au Budget Primitif 2008.



UN RECRUTEMENT AUX ESPACES VERTS

Depuis le 1^{er} décembre 2007, **Arnaud PERILLAUD**, 26 ans, a été recruté au service espaces verts en remplacement de Guy BOSSY ayant fait valoir ses droits à la retraite. Il est désormais employé à temps complet en qualité d'adjoint technique de 2^{ème} classe.

M. PERILLAUD n'est pas totalement nouveau au sein de ce service puisqu'il a déjà effectué 18 mois en tant que contractuel (CAE). Durant cette période il a suivi une formation qui l'a conduit au CAPA travaux paysagers.

ADMR

Association Locale ADMR de Hiersac
12, Rte de Hiersac - 16290 SAINT-SATURNIN
Tél. : 05 45 68 37 29 - Fax : 05 45 21 10 17

L'Association locale ADMR de Hiersac intervient et propose ses services sur notre territoire.

Elle nous fait part de ses activités, notamment pour cultiver la convivialité :

En Septembre 2007 : Trois personnes de l'Association ADMR de Hiersac ont passé une semaine à l'Île d'Oléron. Organisé par la Fédération de l'ADMR, avec le soutien de divers organismes, ce séjour a permis aux participants de découvrir l'Île et ses richesses, le zoo de la Palmyre, l'aquarium de la Rochelle, les abords de Fort Boyard, sans oublier les balades en forêt, les récits d'un conteur et les joies d'un karaoké.

Les réserves du premier jour ont très vite laissé place à la bonne humeur et l'ambiance

du retour n'était pas sans rappeler celles des jolies colonies de vacances.

En Octobre 2007 : Près de 130 convives se sont retrouvés, le 21, à la salle des fêtes de Saint-Genis d'Hiersac. Le repas d'automne, en réunissant des gens de tout le canton, a permis des retrouvailles entre d'anciens amis perdus de vue depuis de nombreuses années. Ambiance chaleureuse et festive ! Actuellement des compléments de formation sont en cours, pour les salariées qui n'ont pas le diplôme de premier secours, par les pompiers de La Couronne.

— Intervention —

Outre son service à la personne :

Deux salariés de l'ADMR de Hiersac sont à votre disposition pour vous aider à **entretenir votre jardin** (débranchage, tonte de gazon, taille des haies, etc...) ou pour de **menus travaux de bricolage**. Le tarif horaire de 16 € est toujours déductible des impôts par moitié.



Prochaine manifestation :

L'ADMR de Hiersac vous invite à sa prochaine manifestation, le **samedi 5 Avril 2008**, à partir de 20H30, pour un **grand LOTO** dans la salle J. Gimenez de **Linars** et vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2008.

P.S. : Fléac est desservi par deux associations locales de l'ADMR :

- ADMR de Hiersac : Siège à St Saturnin, 12 route de Hiersac (Tél. : 05 45 68 37 29)
- ADMR d'Angoulême : Siège à Angoulême, 28 rue de Montmoreau (Tél. : 05 45 94 23 67)

CHAUFFAGE AU FIOUL: PRIME À LA CUVE DE 150 EUROS

Cette aide bénéficie aux ménages non imposables (sur les revenus 2006) qui se chauffent au fioul. Son montant est de 150 euros, soit un doublement par rapport à l'aide versée en 2006, pour les livraisons de fioul ayant donné lieu à facturation entre le 10 novembre 2007 et le 31 janvier 2008. Les aides seront versées, en pratique, par

virement bancaire aux ménages qui auront fait parvenir à leur trésorerie (réseau du Trésor public):

- un formulaire complété à retirer auprès du Trésor public ou sur les sites Internet www.minefe.gouv.fr ou www.impots.gouv.fr;
- un avis de non imposition délivré par l'administration fiscale;

- pour les logements individuels, une copie de la facture justifiant de l'achat ou de la livraison de fioul domestique, d'un montant minimum de 150 euros, établie entre le 10 novembre 2007 et le 31 janvier 2008 ou, pour les logements collectifs, un certificat du bailleur attestant du mode de chauffage au fioul.

Passage du Père Noël aux écoles



NOËL À L'ÉCOLE

Le jeudi 20 décembre a eu lieu le traditionnel repas de Noël des écoles. Au menu: pâté de foie, chapon et poêlée forestière, crème anglaise et opéra, clémentine.

Le Père Noël est venu distribuer des friandises, individuellement, aux enfants de la maternelle qui n'ont pas manqué de le remercier en chantant un très joyeux «Petit Papa Noël».



UN AUTEUR À L'ÉCOLE ALPHONSE DAUDET DE FLÉAC

L'auteur Alex Cousseau est venu à l'école de Fléac pour rencontrer les élèves de CM1/CM2. Cet auteur a écrit 18 ouvrages. Il est originaire de Bretagne où il vit toujours.

Nous avons lu quelques uns de ses livres: les romans «Mon corps est un œil» – «Prune et Rigoberto» – «Ça tourne pas rond» – «Déguisés en rien» – «Poisson lune» – «Tout le monde s'embrasse sauf moi» – «Des cerises plein les poches» – «Les yeux qui chantent» – «Sanguine» – les albums «Les trois loups» – «Un rhinocéros amoureux pèse-t-il plus lourd qu'un rhinocéros tout court?» – «Je veux être une maman tout de suite».

En classe, nous avons préparé un questionnaire. Dans ces livres, il aborde souvent la mort, la réincarnation, l'amour et la tristesse. Il utilise beaucoup de dialogues dans ses livres, il emploie le présent de l'indicatif et utilise le langage familier voir grossier. D'autre part, il n'écrit pas la négation complète pour être plus proche du langage parlé utilisé par les enfants. Il prend son inspiration dans des idées qui lui passent par la tête ou dans ses observations de la vie quotidienne et qu'il écrit dans un cahier de brouillon. Parfois, il intègre des moments qu'il a vécus comme quand il est tombé amoureux de la vendeuse de chaussures («Tout le monde s'embrasse sauf moi»). Pour le choix des prénoms dans ses romans, il demande conseil à son «Amoureuse». Il rédige ses romans sur des cahiers de brouillon, puis il saisit le texte sur l'ordinateur et envoie le manuscrit à l'éditeur.

Celui-ci lui propose des modifications qu'il accepte ou non. Au minimum, il lui faut 10 jours et au maximum, il lui faut 3 ans pour écrire un ouvrage.

C'est intéressant de rencontrer un auteur car on sait plus de choses sur ses livres. On connaît dans quelles conditions l'auteur travaille. Certains ont pensé que c'était beaucoup de travail pour écrire un livre et d'autres ont pensé que c'était aussi du plaisir. Alex Cousseau lui, nous a raconté qu'il écrivait depuis qu'il était tout petit, qu'il dessinait et collait des images quand il ne savait pas encore écrire. Il les vendait à sa famille et à ses copains pour se faire de l'argent de poche. En 2002, il a écrit son premier livre («Les trois loups») et fin 2007, il a rédigé son dernier livre, un album «Dans moi».

Il a précisé qu'il aimait bien être seul pour écrire. Mais il n'a pas trop parlé de sa vie privée.

Il a expliqué pourquoi il avait choisi le prénom de Prune, c'est parce que cela sonnait bien avec Rigoberto. Et juste après que le livre soit sorti, Alex Cousseau a appris que des amis à lui avaient prénommé leur fille Prune. Donc, c'était une coïncidence amu-

sante. Il nous a dit également qu'une fois qu'un livre était imprimé, il ne le relisait plus. Autre précision, lorsqu'il a écrit le livre «Déguisés en rien», il s'est inspiré de la vue d'une femme qui avait eu le visage brûlé et dont il n'arrivait pas à détacher ses yeux dans le métro.

Rencontrer Alex Cousseau nous a donné envie de lire plus de livres de son œuvre, nous a permis de savoir ce qu'était la vie d'un auteur. Pour beaucoup, c'était la première fois qu'ils rencontraient un auteur. Pour certains élèves, cela les a incités à écrire eux-mêmes des histoires.

Cela a été une chance de pouvoir le rencontrer et d'avoir directement des réponses à nos questions, même si son temps était compté car il allait dans plusieurs écoles.

Les élèves de CM2



Rencontre de l'écrivain Alex Cousseau avec la classe de CM2

ANCIENS COMBATTANTS

Section de FLEAC, LINARS et ST-YRIEIX

Le mercredi 5 décembre 2007 à Linars, en présence du maire, des conseillers municipaux de Fléac et Linars, une quinzaine d'anciens combattants de nos communes ont rendu hommage aux morts en Afrique du Nord.

Le président a remis la croix du combattant à M. André BRIGNON.

- M. Guy PAILLOT a été décoré du Titre de Reconnaissance de la Nation Algérie-Maroc
- MM. Robert CHABERNAUD et Michel BOUTINON ont reçu la Médaille Commémorative Algérie.



André Brignon, Guy Paillot, Robert Chabernaud, Michel Boutinon

EXPO AU DOYENNÉ



Salle voûtée du Doyenné

Cette salle voûtée a été mise en valeur grâce aux éclairages des lampes et lampadaires créés par Alexandra GLUARD lors de son exposition les 15 et 16 décembre 2007. Beaucoup de goût dans la création et beaucoup d'originalité dans la présentation.

Madame Martine SIMON présentait des robes, des accessoires, des chapeaux de sa propre création et surtout faisait profiter les visiteurs de «conseils en image de soi». A partir de soies couleurs chaudes, couleurs

froides, et de regards neutres, chacun et chacune ont pu essayer de déterminer les couleurs correspondant à sa personne. Nombreux s'y sont essayé et amusé.

«Relooker» est le terme commun pour définir le travail de la mère et de la fille. Du goût, de la recherche, de l'imagination ne sont que les éléments essentiels pour redonner vie à un morceau de tissu ou objet sans intérêt propre.

Donc peut être à une prochaine exposition pour que vous veniez encore plus nombreux.

MJC FLÉAC : SAVATE - BOXE FRANÇAISE

Les futurs champions sur le ring

Le dimanche 13 janvier, la salle des fêtes de Fléac, accueillait une compétition jeune de Savate Boxe Française organisée par le club de Fléac.

40 jeunes de 6 à 17 ans, sont venus de Fléac, Jarnac, St Amant de Montmoreau, Barbezieux, Saintes, Poitiers, Limoges et Beaune (24).

20 rencontres se sont succédées dans une excellente ambiance. Cette manifestation a été réalisée avec le soutien de la D.D.J.S., la Région Poitou-Charentes, le magasin Vival de Fléac, les sociétés Tesseron Emballage et Martinot de St Mème les Carrières.

Super Gala

Le samedi 5 avril prochain, le club de Fléac organise un Super Gala de Boxe Française, à la salle des sports de Fléac. Au programme, 10 combats de niveau national accompagnés par un Show Dance.

Du très beau spectacle en perspective. En terme d'événementiel, les responsables du club Maryline et René Pasquet n'en sont pas à leur coup d'essai : en 1998, c'était le championnat de France Honneur réunissant 750 personnes à la salle des sports ; en 1996, un Gala avec la venue de boxeurs des Dom/Tom ; en 1994, un Gala avec la présence de 8 champions de France.

Résultats

L'an passé, le club avait 5 boxeurs engagés en championnat de France technique et Coupe de France. Résultat : 2 titres de 1/4 de finaliste de championnat de France technique et un titre de 1/2 finaliste en Coupe de France, à Marseille.

Cette saison, 3 tireurs seront engagés en championnat de France Technique, 1 en Coupe de France, 1 fille en championnat de France Minime et 1 garçon en Cadet.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de leurs parcours.

Nous remercions, par avance, les sponsors qui nous soutiendront cette saison, car sans

eux nous ne pourrions pas participer à ces championnats.

Le club

Le club compte à ce jour 31 licenciés.

Horaires des cours :

- **Boxe Française** : mardi et vendredi, - pour les jeunes : de 17h40 à 18h40. - adultes débutants : de 18h45 à 19h45. - adultes compétiteurs : de 19h45 à 20h45.
- **Canne de combat et bâton** : jeudi de 18h45 à 19h45.
- **Savate Bâton défense** : jeudi de 19h45 à 20h45.

Inscriptions à la salle : 3 rue du château.



Salle des fêtes : compétition jeunes de Savate Boxe Française

MJC FLÉAC : CARNAVAL

Le secteur enfance et petite enfance de la MJC organise un **grand carnaval le mardi 5 Février 2008**. En effet, la Halte Garderie ainsi que la Maisonnée proposent à tous les enfants un grand goûter, à 16h30, à la salle des Fêtes de Fléac.

Un spectacle musical suivi d'un défilé sera proposé sous la forme d'une procession aux lampions derrière Monsieur Carnaval, qui sera comme la tradition l'exige, châtié sur la place du Château, afin de faire place au Printemps.

Déguisée ou non, toute la population est attendue dès 18h (départ de la salle des fêtes) pour cette grande finale, afin de fêter ensemble ce premier carnaval des tout-petits.



ONDE DE CHOC : ATELIER TAILLE DE PIERRE QUASI PRO

Un stage de taille de pierre s'est tenu au club «Onde de Choc» de Fléac, durant quatre jours, du jeudi 3 au dimanche 7 janvier 2008, animé par Marion JOLLIVET, adhérente de l'association et professionnelle de la taille de pierre.

L'objectif de cet atelier était de proposer des techniques de base essentielles à la réalisation d'une pièce de nature architecturale : une base corinthienne et son début de colonne.

En professionnelle, amoureuse de son métier et souhaitant transmettre sa passion, Marion avait préparé un support de cours apportant quelques précisions historiques sur les différents types d'ordre, Dorique, Ionique et Corinthien ; des termes techniques désignant les éléments de décoration, moulures et ornements, et enfin avait averti les



Marion Jollivet en démonstration

Stage de taille de pierre



participants qu'il n'était pas question de «s'arranger» avec les moyens du bord, tel que le chemin de fer, pour rectifier d'éventuelles erreurs de cotes ! De la rigueur et de la méthode et tous à vos maillets et ciseaux !

Durant quatre jours, il régnait une atmosphère studieuse, les crayons, équerres et autres outils de précision s'échangeaient de stèle en stèle, de mains de tailleurs en poignets endoloris... pour un peu plus tard, à la pause «casse-croûte» se transformer à nouveau en cette ambiance conviviale, chaleureuse et plutôt joyeuse que les adhérents du club aiment tant entretenir !

Quatre jours de labeur, tels que pouvaient en vivre les tailleurs de pierre œuvrant à la construction des cathédrales et autres édifices architecturaux... et quatre jours de partage !

COMITÉ DE JUMELAGE

Cette année, nous célébrons le **15^{ème} anniversaire du jumelage «Fléac/Inchture-Area»**.

Nous avons choisi le thème des moissons et souhaitons organiser une fête des battages. Nos amis écossais seront à Fléac, du vendredi 4 juillet au mardi 8 juillet 2008.

Nous sommes en pleins préparatifs, et à l'écoute de chacun. N'hésitez pas à nous rejoindre, tous les 2^{èmes} mardis de chaque mois, au Doyenné.

LES AMIS DU LOGIS DE CHALONNE



L'association «Les Amis du Logis de Chalonne» vous propose **le dimanche 3 février 2008, à 15h30** à la salle des Fêtes de Fléac **une après-midi théâtrale intitulée :**

«UN BAISER UN VRAI»

Cette pièce de théâtre, comédie d'humour et d'émotion, de Chris Chibnal, est interprétée par la troupe du «THEATRE DU COEUR VERT»

Tarifs = 7 € ; 1 € de 12 à 18 ans ; gratuit pour les moins de 12 ans

Un apéritif sera offert à l'issue de la représentation.

LA PLUME ET LE MASQUE

La dernière représentation concernant **«Les Fables de La Fontaine»**, interprétée par les enfants, se déroulera le **vendredi 29 février 2008, à 20h30, à la salle des fêtes de St Saturnin.**

Tarif : 5 €

Les mots croisés continuent

Le mois dernier, nous vous présentions la dernière grille préparée par Louis Prabonneau.

Ce mois-ci, Michèle, une cruciverbiste passionnée, vous propose à son tour une grille à thème, de sa création.

Agenda

■ STADE DE FOOTBALL

- **Dimanche 03 février**
Fléac A – Rivières
- **Dimanche 10 février**
Fléac B – Louzac



■ SALLE DES SPORTS (Tennis de Table)

- **Vendredi 29 février**
Fléac A — Tourriers/Jauldes
Fléac D — Gond Pontouvre

■ SALLE DES FÊTES

- **Dimanche 3 février**
Théâtre du Cœur Vert
- **Samedi 23 février**
Foot: Loto

14	26	49	65	78	
5		33	48	67	81
1	28	37	59	77	

■ MJC Fléac

- **Mardi 5 février**
Monsieur Carnaval

■ SALLE DES FÊTES de ST SATURNIN

- **Vendredi 29 février**
Théâtre :
«Les fables de La Fontaine»

Etat Civil

NAISSANCES

- Le 12/12/07 AUBRY Aliona Marie-Madeleine Edith
- Le 26/12/07 MARQUET Maxime

MARIAGES

Néant

DÉCÈS

- Le 11/12/07 MOISDON Paul Joseph Marie
- Le 17/12/07 RIOS CALLEGO Francisco
- Le 18/12/07 VINCENT Eva Née BLANCHARD

Publication

Responsable de la publication : Jean DUMERGUE

Responsable de la rédaction : Alain PIAUD

Photographies : Raymond ARLOT

Rédacteurs : Christine AUDRA, Guy ETIENNE,
Michèle ITANT, Line Ange LAROUSSARIE

Détente par Michèle

Région française : la Savoie

Elle forme la partie nord des Alpes françaises.

- 1792-1814, la Savoie est annexée par la France.
- 1815-1860, l'Etat piémontais la récupère.
- 1860, un plébiscite entérinant le traité de Turin rend la Savoie à la France définitivement.
- En 1947, le traité de Paris modifie légèrement la frontière de la Savoie avec l'Italie au profit de la France.

Une question de cuisine :

Comment s'appellent les saucisses savoyardes ?

HORIZONTALEMENT :

- Région des Alpes françaises.
- En auriez-vous abusé ? ;
Il est traversé par le Rhône.
- Elle est pleine de livres ;
Préfixe d'égalité ;
Mille cinq chez les romains.
- Représentant du Pape ;
Commune des Alpes Maritimes.
- Chaland à fond plat ;
Chalonne en est un.
- Le nylon à son début ;
Jeunes génisses.
- Déteste.
- Symbole ;
Mère des Titans.
- Archevêché de Savoie.
- Prison ;
En anglais, c'est de l'argent.

VERTICALEMENT :

- Sommet d'Europe.
- Lac de Haute-Savoie ;
Impossible d'y répondre.
- Participe passé ;
Se rencontre au Club Med ;
A toujours le dernier mot.
- Ville d'accords ;
Symbole.
- C'est la fête tous les jours ;
Une fin.
- A l'envers : ancienne appellation d'un fleuve (le Lot) ;
Grande étendue d'eau.
- Voyelles ;
A inspiré Lamartine.
- A quitté son pays ;
N'a pas pleuré.
- Partie Nord des Alpes Françaises ;
Exercice physique.
- Préposition ; Lettres de tessère.

Problème N° 168

Solution dans le prochain numéro de
Fléac Contact

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II	■				■					
III			■							■
IV						■				
V					■					
VI			■							
VII		■							■	
VIII	■			■			■			
IX										■
X						■				

Solution du numéro 167

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	S	A	G	I	T	T	A	I	R	E
II	C	■	I	R	A	■	I	L	O	T
III	O	S	■	A	S	T	R	E	S	■
IV	R	■	L	■	■	R	■	■	E	T
V	P	O	I	S	S	O	N	S	■	A
VI	I	N	O	■	E	U	E	S	■	U
VII	O	R	N	E	■	■	V	■	O	R
VIII	N	E	■	■	V	I	E	R	G	E
IX	■	■	R	O	I	■	■	■	■	R
X	G	E	M	E	A	U	X	■	E	U

Solution du n° 167 : Centré sur l'étoile Soleil, le Système Solaire possède la structure d'un disque relativement plat. Le **zodiaque** est cette ceinture imaginaire s'étendant d'environ 8° de latitude de part et d'autre de l'écliptique. Seul **Pluton**, la plus petite et la plus lointaine, s'en écarte notablement, son inclinaison est de 17°.

Dépôt Légal : N° 540

IMPRESSION - COMPOSITION :
COMPOSERVICES
ZE Ma Campagne - Angoulême
05 45 65 27 27

Parution de **Fléac Contact** : dernière semaine du mois.

Date de la commission information : 1^{er} jeudi de chaque mois. Il est impératif que les articles destinés à **Fléac Contact** parviennent au secrétariat de la mairie avant la réunion de la commission.

La date limite de réception est fixée au 1^{er} de chaque mois